



**PRÉFET
DE L'ARIÈGE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES

Service environnement-risques

Affaire suivie par Carole DHUMIERES

Tél : 05 61 02 15 17

Courriel : carole.dhumieres@ariefge.gouv.fr

Foix, le 13 septembre 2023.

Madame,

Vous avez déposé auprès de mon service un dossier relatif à des travaux de reprise d'atterrissements sur les aménagements du Moulin de Lirbat sur la commune de Massat.

Pour cette opération, un récépissé de dépôt de dossier de déclaration vous a été délivré en date du 29 août 2023. Une demande de compléments vous a été adressée le 5 septembre 2023 auquel vous avez répondu le 12 septembre 2023. Ces compléments apportés sont satisfaisants, j' ai donc l'honneur de vous informer que je ne compte pas faire opposition à votre déclaration. Dès lors, vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception de ce courrier, **sous réserve du respect du calendrier prévisionnel des travaux présenté dans votre dossier.**

Le présent courrier ne vous dispense en aucun cas de faire les déclarations ou d'obtenir les autorisations requises par d'autres réglementations.

Copies du récépissé et de ce courrier sont également adressées à la mairie de la commune de Massat, pour affichage pendant une durée minimale d'un mois pour information. Ces documents seront également mis à la disposition du public sur le site internet de la préfecture de l'Ariège durant une période d'au moins six mois.

Je vous prie d'agréer, madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour la préfète et par délégation,
Le responsable de l'unité eau

Jean-Yves AVALLET

SCI Moulin de Lirbat
Mme Fossier-Breton
« Moulin de Lirbat »
09320 MASSAT

Copie : Office français de la biodiversité (OFB)